

Resp. client:
N° commande.
N° client: 27032
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: elec.nutal@gmail.com



OCB vzw
Member of OCB Group

ProKo.: LS01
N° rapport : 5917320-05
N° rapp. prov.:
Date: 02/11/2022

Client / Mandant :
NUTAL ELECTRICITE
RUE VIEUX MAYEUR 9 -1
6940 BARVAUX-SUR-OURTHE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 53 TRIBOLET JEAN-PAUL
Propriété. / exploit./gestionn.: Nom: DS SYSTEM DE SCHUTTER Adresse: RTE DE TOHOGNE 26/6 6941 BOMAL SUR OURTHE
Installat. / respons. travaux: Nom: SPRL NUTAL Adresse: RUE DU VIEUX MAYEUR 9/1 690 BARVAUX SUR OURTHE T.V.A.:
Adresse installation: DS SYSTEM DE SCHUTTER RTE DE TOHOGNE 26/6 Cabine HT - privée: Kies een item.
BOMAL SUR OURTHE 6941
Type installation: GITE L OPALE Appareil/Install. ID:
EAN nr.: ? Gestionn. Rés.: Kies een item. Compteur: 50276681 Compteur nuit :

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.
Type: visite de contrôle (chap. 6.5)
Kies een item.

Dérogat. partie 8 livre 1 *: Kies een item.

Date installation: entre 01/10/1981 et 01/06/2020

(*) En cas contrôle chap. 6.4., réf. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : Kies een item.

Date: 28/10/2022

Contrôle suivant dans 60 mois, ou avant le 31/10/2027

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente Raccordement: réseau souterrain Fourreau: placé Plaque d'isolat.: présente
Tension nominal: 3 x 220V Protection max.: 63A Protection princip.: 51A Interr. princip.: aut. GRD
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 16 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 25 mm²
Prise de terre genre : individuelle accessibilité : en ordre - sectionn.de terre commune est accessible
Électrode de terre: type: boucle section: 35 mm²
Interrupteur Diff.: général: 4p 63A/300mA supplémentaire: 4p 63A/300mA
Schéma unifilaire et plan de position: ☒ voir annexe ☐ références:
Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre État du matériel fixe ou – à pose fixe: en ordre
Ne sont pas encore placés: ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau ☐ luminaires
Ne sont pas encore raccordé: liaison équipotentielle ☐ principale ☐ supplémentaire
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 30

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 10 MOhm Résistance de dispersion: 14 Ohm
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotential: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant

I Néant

CONCLUSION

■ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf